

L'exécution des marchés publics en lien avec les aspects financiers

Public : Personnes en charge des marchés. Acheteurs.

Prérequis : Aucun

Durée : 2 jours (14 heures)

Objectifs : A l'issue de la formation, le participant est capable de :

Maîtriser les aspects financiers : comprendre les enjeux financiers liés à l'exécution des marchés publics ; appréhender les spécificités comptables et budgétaires.

Savoir rédiger et contrôler les pièces financières : rédiger les pièces nécessaires au suivi financier d'un marché ; contrôler la conformité des documents comptables

Gérer les difficultés comptables : savoir résoudre les problèmes comptables liés à la mise en œuvre d'un marché ; anticiper les éventuelles difficultés et trouver des solutions.

Contexte :

Dans le contexte de la commande publique, l'exécution des marchés est une étape cruciale. Elle nécessite une compréhension approfondie des mécanismes financiers pour garantir la bonne gestion des contrats.

Cette formation de 2 jours vise à renforcer les compétences des participants dans ce domaine spécifique.

Programme :

L'exécution financière du marché

- Les notions de prix : prix unitaires, prix forfaitaires, prix de base, prix de règlement.
- Les différents types de prix : ferme, ferme actualisable, variable.
- Le choix de la forme de variation du prix : formules paramétriques, ajustement, choix des index et indices.

Les clauses incitatives

Les clauses financières des marchés

- Le délai global de paiement

- Les délais réglementaires
- Le calcul du délai global de paiement
- La suspension du délai de paiement
- Les intérêts moratoires et les intérêts moratoires complémentaires.

Les modalités financières du marché

- L'avance et ses modalités de remboursement
- Cas d'étude : matrice du calcul de remboursement
- Le règlement partiel définitif
- Les éléments obligatoires pour obtenir le paiement
- Les pièces à transmettre à la trésorerie
- Les cessions et nantissements
- L'aspect financier en cas de groupement : le groupement solidaire et conjoint
- La sous-traitance et l'Autoliquidation
- L'impact des nouveaux DC4
- La question du paiement direct par le PA
- L'approche jurisprudentielle de paiement direct par le titulaire
- Le projet de décompte
- L'état d'acompte et sa présentation
- Le décompte général et définitif
- Les garanties financières
- Les retenues de garantie
- La caution solidaire et la garantie à ma première demande
- Les garanties contractuelles
- La réception des travaux et la nature des relations contractuelles et extracontractuelles.
- L'ajournement, la réfaction et l'admission (FCS)
- La VA – VSR et MOM (NTIC)
- La réception par phases des marchés de maîtrise d'œuvre
- Les admissions et les rapports attendus pour les marchés de maintenance.
- La gestion des retards et la mise en place des pénalités : le calcul des pénalités ; le décompte des pénalités.

Les modifications en cours d'exécution des marchés :

- Les clauses de réexamen
- Les modifications autorisées
- Les décisions de poursuivre.
- Les sujétions techniques imprévues
- Les avenants de transfert
- Les modifications non substantielles
- Les modifications de faible montant
- Les modification unilatérales
- La question de l'indemnisation
- Les données essentielles des marchés publics

Méthode pédagogique :

Transmission des apports théoriques par des exposés théoriques et des cas pratiques.
Matrices et outils DGD – Etat d’acomptes et illustration avec les différents documents de la
DAJ « EXE et DC ».

Outils opérationnels permettant aux participants de les utiliser rapidement.

Approche basée sur les problèmes et référentiels textuels – Méthode PBI « Problem Based Learning »

Modalités d'inscription :

L’inscription est validée par un entretien téléphonique ou physique.

Modalités d'évaluation :

Le participant doit s’auto-évaluer au début et à la fin de la formation. Cette auto-évaluation est complétée par un questionnaire de fin de formation pour évaluer les compétences acquises durant de la formation et un questionnaire de satisfaction.